



Zonage

- Zones Urbaines (U)**
- UA - Zone de bâti mixte, dense et continu avec un fort intérêt patrimonial et une forte identité architecturale et urbaine
 - UB - Zone de bâti mixte, dense et continu correspondant aux extensions anciennes
 - UC - Zone de bâti à dominante résidentielle et pavillonnaire
 - UCa - Secteur non raccordé à l'assainissement collectif
 - UE - Zone à vocation économique
 - UEP - Zone réservée aux équipements publics communaux
- Zones A Urbaniser (AU)**
- AUB - Zone à urbaniser pour de l'habitat, ouverte
- Zones Agricoles (A)**
- A - Zone agricole pouvant recevoir des constructions nécessaires à l'activité agricole
 - Ap - Secteur correspondant aux espaces agricoles protégés
- Zones Naturelles (N)**
- N - Zone naturelle et forestière pouvant recevoir des constructions nécessaires à l'exploitation forestière
 - Np - Secteur correspondant aux espaces naturels et forestiers protégés

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

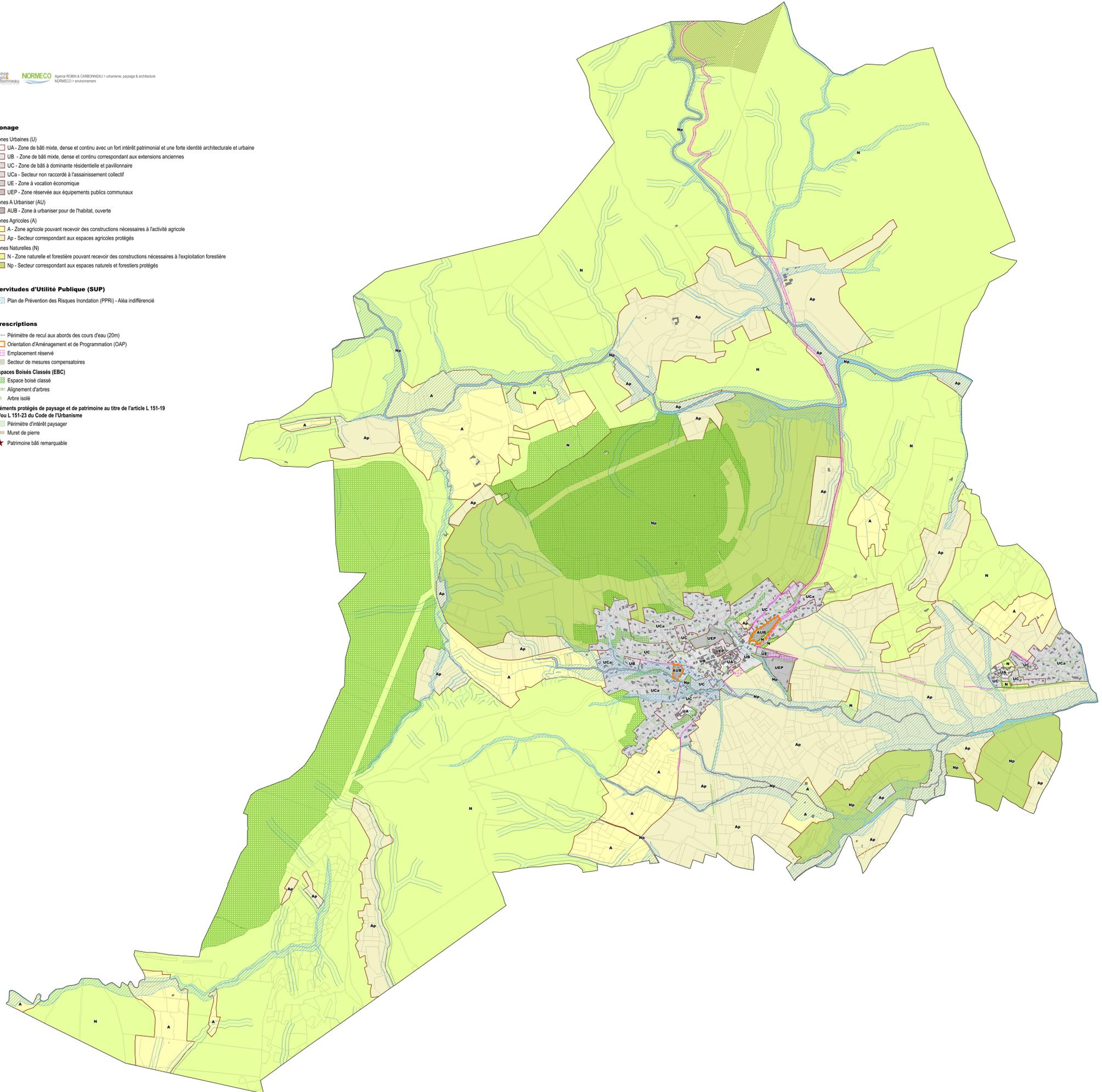
- Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) - Aléa indifférencié

Prescriptions

- Périmètre de recul aux abords des cours d'eau (20m)
 - Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
 - Emplacement réservé
 - Secteur de mesures compensatoires
- Espaces Boisés Classés (EBC)**
- Espace boisé classé
 - Alignement d'arbres
 - Arbre isolé

Éléments protégés de paysage et de patrimoine au titre de l'article L 151-19 et/ou L 151-23 du Code de l'Urbanisme

- Périmètre d'intérêt paysager
- Muret de pierre
- Patrimoine bâti remarquable



Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Destinataire	Surface
1a	Élargissement de la RD1 traversée ouest du village, emprise 10 m	Département	731 m²
1b	Élargissement de la RD1 de l'entrée Est du village jusqu'à la limite communale, emprise 10 m	Département	4 211 m²
2	Élargissement de la RD21, emprise 10 m	Département	37 663 m²
3	Élargissement chemin depuis la rue du Plan Vieux emprise 8 m	Commune	277 m²
4	Création d'une aire de stationnement	Commune	4 048 m²
5	Élargissement du chemin des Brucies, emprise 8 m	Commune	1 504 m²
6	Élargissement du chemin de Sautourgarn, emprise 8 m	Commune	439 m²
7	Élargissement du chemin des Maces, emprise 8 m	Commune	1 203 m²
8	Réouverture de la circulation autour de l'église	Commune	62 m²
9	Création d'une aire de stationnement	Commune	1 817 m²